

PROCÈS-VERBAL

MARDI, 15 mars 1955.

Conformément à l'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité spécial d'enquête sur le trafic des drogues narcotiques au Canada se réunit à 10 h. 30 du matin.

Présents: Les honorables sénateurs Reid, président; Baird, Gershaw, Grant, Hodges, Horner, Howden, Léger, Quinn, Stambaugh, Turgeon et Veniot—12.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

L'honorable Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, donne lecture d'une déclaration préparée et est interrogé par des membres du Comité.

Sont déposés les documents suivants:

- Opium and Narcotic Laws of the United States.
- The Dangerous Drugs Act for the United Kingdom.
- The Mental Hygiene Act, Saskatchewan.
- The Narcotic Drug Addicts Act, Manitoba.
- The Mental Hospitals Act, Ontario.
- The Private Sanatoria Act, Ontario.
- The Psychiatric Hospitals Act, Ontario.
- The Provincial Hospital Act, New Brunswick.
- The Narcotic Drug Addicts Act, Nova Scotia.
- The Mental Diseases Act, Alberta.

Sur la proposition de l'honorable sénateur Turgeon, il est résolu que les services de M. A. H. Lieff, c.r., d'Ottawa (Ont.), soient retenus à titre de conseiller juridique du Comité.

A midi et 30 minutes, le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau le mardi 22 mars, à 10 h. 30 du matin.

Certifié conforme.

Le sous-chef de la division des comités,
JOHN A. HINDS.